



## Code de vie École l'Oasis

### 2024-2025

#### INTRODUCTION

Il nous fait plaisir de vous présenter le Code de vie de l'école qui repose sur les quatre valeurs suivantes : le respect, l'empathie, la persévérance et le plaisir. Il a pour objectif de valoriser la réussite. Il est essentiel de bien le connaître et d'y adhérer. Nous vous souhaitons une bonne année scolaire!

Valeur	Comportements attendus
<b>Le respect</b>  <i>Je prends soin de mon environnement, de moi et des autres en gestes et en paroles.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Je respecte les différences.</li> <li>→ J'utilise la démarche de résolutions de conflits modélisée à l'école.</li> <li>→ J'utilise des paroles et des gestes respectueux, socialement acceptables.</li> <li>→ Dans le corridor, je parle seulement si c'est nécessaire.</li> <li>→ Je porte des vêtements adaptés à l'activité que je fais.</li> <li>→ Je m'assure d'enlever mon chapeau, casquette, capuchon, tuque avant d'entrer en classe.</li> <li>→ Je participe à la propreté et à la sécurité de l'école en ayant deux paires de souliers : une pour l'extérieur et une pour l'intérieur et l'éducation physique.</li> <li>→ Je prends soin de mon matériel, de celui des autres et de celui qui m'est prêté.</li> <li>→ Je garde ma nourriture pour moi pour protéger les restrictions alimentaires des autres.</li> </ul>
<b>L'empathie</b>  <i>J'agis avec bienveillance et empathie envers les autres.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Je suis réceptif aux besoins des autres et aux autres points de vue.</li> <li>→ J'aide les autres lorsqu'ils en ont besoin.</li> </ul>
<b>La persévérance</b>  <i>Je donne mon maximum dans tout ce que je fais.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ J'ai un esprit sportif.</li> <li>→ Je fais le travail demandé.</li> <li>→ Je demande de l'aide au besoin et je fais de mon mieux.</li> <li>→ Je continue malgré les défis.</li> <li>→ J'adopte une attitude positive.</li> </ul>
<b>Le plaisir</b>  <i>J'ai une attitude positive et je m'implique dans ma vie scolaire.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Je participe activement et positivement aux différentes activités proposées.</li> <li>→ Je suis fier de moi et de mes réussites.</li> </ul>



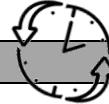
Les interdits
<b>Voici des accessoires défendus ou dangereux, non permis à l'école :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ briquets, allumettes, pointeur au laser, arme blanche, etc;</li> <li>→ aucun objet venant de la maison (sauf si autorisation d'un membre du personnel pour une activité spéciale), cela évite les pertes, les bris, les conflits et le taxage;</li> <li>→ vêtements comportant des messages (verbal/visuel) de violence ou qui illustrent les drogues, la sexualité ou l'alcool;</li> <li>→ tous objets ou substances interdits aux mineurs;</li> <li>→ tous matériels électroniques (cellulaire, montre intelligente, etc.)</li> <li>→ la gomme et les friandises sauf de manière exceptionnelle, dans ce cas, vous en serez informés.</li> </ul>



## Modalités de communication

Lors d'un manquement au Code de vie de l'école, après un premier avis verbal, les parents sont informés du manque de leur enfant par un Mémo ou un appel.

L'info-Parents, publié mensuellement, est l'outil de communication privilégié par l'école. Il est envoyé par courriel à tous les parents et il est déposé sur le site internet de l'école. Des informations sur la vie de l'école et son fonctionnement sont aussi disponibles sur le site Internet de l'école.



Précisions	
Horaire	
⌚ 7h35 entrée des élèves dans la cour d'école et débarquement des élèves dans les autobus	⌚ 12h23 retour en classe
⌚ 7h40 début des cours	⌚ 13h21 à 13h41 récréation
⌚ 10h00 - 10h20 récréation	⌚ 14h37 fin des cours
⌚ 11h18 dîner	⌚ 14h44 départ des autobus
Procédures lors des retards et des absences	
Retard	Absence
L'élève doit passer par le secrétariat donner sa présence. Un suivi des retards sera fait par les enseignants et/ou la direction auprès des parents.	Le parent doit communiquer avec le secrétariat (450-562-2223 #2) ou se rendre sur le Mozaïk portail afin de motiver l'absence de son enfant.
***Merci de porter une attention à la ponctualité. Les retards dérangent le fonctionnement d'une classe et ne favorisent pas un apprentissage de qualité.***	Si l'enfant fréquente le service de garde, le parent doit également en informer la technicienne. (450-562-2223 #1)

## Sécurité

- Nul ne peut entrer sur le terrain de l'école avec : planche à roulettes, patins à roues alignées, souliers à roulettes, trottinette ou vélo.
- Tous les élèves doivent utiliser les traverses de brigadiers comme piéton et comme cycliste et respecter les règles de sécurité routière (stationnement, aire d'autobus).



## Prévention et sécurité en éducation physique

- Les cheveux longs devront être attachés en tout temps.
- Les bijoux devront être retirés.
- Le port de linge d'éducation physique est obligatoire. Pour le préscolaire et le premier cycle, nous suggérons le port d'un chandail à manches courtes et un pantalon sport (ou short) lors de la journée de l'éducation physique. Pour la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année : le port du chandail de l'école est obligatoire et le port d'un pantalon ou d'un short est recommandé.
- Le port de souliers de course est obligatoire.
- En cas de blessure ou d'impossibilité de faire le cours d'éducation physique, un billet du médecin est requis.

Dans notre école, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont interdites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Dans un tel cas, les mesures inscrites au plan de lutte seront appliquées. Toutes les écoles du Québec ont un plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ce plan a pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un(e) élève, d'un(e) enseignant(e) et de tout autre membre du personnel de l'école.

#### La violence :

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » art. 13, LIP 2012

#### L'intimidation:

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » art.13, LIP 2012

Dans le contexte de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation, les gestes suivants sont interdits :

- Donner des surnoms, se moquer, narguer, humilier ou menacer;
- Tenir des propos racistes, sexistes ou homophobes;
- Frapper, donner des coups de pieds, pousser, cracher, battre, voler ou endommager des biens;
- Isoler socialement un pair, lancer des rumeurs, ridiculiser, ...
- Utiliser les courriels, les messages textes, les médias sociaux ou jeux en ligne, pour menacer, harceler, embarrasser, répandre des rumeurs...
- Toutes autres manifestations de violence et d'intimidation.



## Définitions pour différencier un cas d'intimidation d'un cas de conflit

Critères	Cas d'intimidation	Cas de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.
Une personne ou un groupe qui domine	<p>L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, il cherche à dominer l'autre.</p> <p>Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux). C'est un rapport de force inégal.</p>	<p>Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue.</p> <p>Les personnes sont sur un pied d'égalité.</p>
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	<p>Il en résulte une victime, puisque l'élève qui a été agressé a été contraint à l'impuissance.</p> <p>L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation).</p> <p>L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts ou protège parfois l'agresseur. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter. Il peut aussi être envahi par un sentiment de honte ou de désespoir.</p>	<p>Il n'en résulte aucune victime identifiable, même si les deux peuvent se sentir perdants.</p> <p>Les personnes sont libres de donner leur version ou de défendre leur point de vue.</p>
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

# Tu n'es pas seul(e) !



Tu vis une situation d'intimidation ou de violence ou tu veux en signaler une... Que faire?

- Tu en parles rapidement à un adulte de l'école en qui tu as confiance.
- Si tu veux clarifier la situation dans laquelle tu te retrouves, tu peux lire la section « aide-mémoire destiné aux élèves ».
- Tu peux remplir un billet de signalement et le déposer dans la boîte prévue à cet effet. La boîte est verrouillée et son contenu demeure confidentiel. Le tout est situé près du secrétariat.
- Un (e) TES ou un membre de la direction prendra contact avec toi et t'expliquera comment nous t'aiderons face à la situation que tu vis.

École l'Oasis



Billet de signalement de l'élève

Date : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DE LA SITUATION (en indiquant bien les personnes impliquées)**

Ton nom : ( \_\_\_\_\_ )

Témoin

Victime

Nous communiquerons avec toi de manière confidentielle pour obtenir plus d'informations.

**CONFIDENTIEL**

## Aide-mémoire destiné aux élèves victimes ou témoins

(Tiré à part du protocole d'intervention)

	Élève victime	Élèves témoins
Que faire pour que ça s'arrête?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dis-le à un adulte de confiance</li><li>• Fais un signalement tout de suite</li><li>• Reste avec des amis sur qui tu peux compter</li><li>• Je dénonce.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Agis et va chercher de l'aide.</li><li>• Avertis un adulte en qui tu as confiance.</li><li>• Offre ton aide à la victime.</li><li>• Réagis quand tu vois des camarades en intimider d'autres.</li><li>• Parle à la personne qui intimide et prend la défense de la victime.</li></ul>

<u>Cyber intimidation</u>  Protège-toi et agis!	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contacte tes amis en dehors de l'espace virtuel.</li><li>• Garde tes mots de passe secrets.</li><li>• Refuse les invitations de source inconnue.</li><li>• Arrête de répondre aux messages d'intimidation.</li><li>• Évite les messages d'insultes ou de menaces.</li><li>• Bloque les adresses des personnes qui t'intimident</li><li>• Sauvegarde les messages d'intimidation.</li><li>• Parle de la situation à un adulte.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Refuse d'envoyer ou de transférer un message, une image ou une vidéo insultante pour quelqu'un.</li><li>• Sauvegarde les messages d'intimidation que tu vois pour les garder comme preuve.</li><li>• Rapporte les incidents à un adulte de confiance.</li></ul>
---	---	---



# Engagement

J'ai pris connaissance du Code de vie de l'école l'Oasis et je m'engage à le respecter intégralement.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Nous avons pris connaissance du Code de vie de l'école l'Oasis en compagnie de notre enfant et nous nous engageons à le soutenir dans le respect de ces règles.

Signature des parents :

---

---

Signature du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : Josée Taillefer



## Internet et réseaux

### OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

EXTRAIT DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION DES RÉSEAUX  
INTERNET, INTRANET, EXTRANET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE No.7107



1. Je respecte les lois et les règlements en vigueur au Québec, au Canada et dans les autres pays visités lors de mes projets scolaires;
2. J'évite le téléchargement de fichiers ou de logiciels qui sont susceptibles d'endommager le bon fonctionnement des ordinateurs, du réseau;
3. Je conserve mon code d'accès au portail Édu-groupe secret, car je suis responsable des gestes et des actions qui y sont faits ;
4. J'utilise le courrier électronique du portail Édu-groupe seulement pour des projets ou des activités vécus à l'école;
5. Je signe toute communication électronique et j'utilise un langage respectueux; (courriels, forum, clavardage...)
6. J'exerce toute la prudence nécessaire pour m'assurer que tous mes fichiers ne contiennent pas de virus, dans les pièces jointes de mes courriels, dans le dépôt de mes fichiers dans le portail Édu-groupe ainsi que sur tout support de données. (DVD, Cédéroms, clés USB, disquettes)



\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève



\_\_\_\_\_  
Signature du parent

NB.

Si vous avez des préoccupations ou des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la direction.

Tu vis une situation  
problématique à l'école?

Protecteur national  
de l'élève

Québec



Tu vis une situation de violence à  
caractère sexuel?



Le Protecteur  
national de l'élève  
est là pour veiller au  
respect des droits  
des élèves et de  
leurs parents.



Pour porter plainte, faire  
un signalement ou pour  
toute autre question :

- [quebec.ca/droits-eleve](http://quebec.ca/droits-eleve)
- [téléphone/texto  
1-833-420-5233](tel:1-833-420-5233)
- [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca)



## COMMENT PORTER PLAINE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas  
satisfait des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée  
ou à son patron
- 2 Contacte le responsable  
du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur  
régional de l'élève

### Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au  
protecteur régional de l'élève si tu le  
souhaites. De plus, toute autre personne  
peut faire un signalement directement au  
protecteur régional de l'élève.



## **ALERTES INTEMPIÉRIES**

### **Rappels importants**

#### **Moyens de communication officiels**

- Envoi d'un texto au numéro de cellulaire se trouvant au dossier de l'élève;
- Publication d'un message sur la page d'accueil de notre site Internet ([cssrdn.gouv.qc.ca](http://cssrdn.gouv.qc.ca));
- Diffusion d'un message sur notre accueil téléphonique (450 438-3131);
- Publication d'un message dans le portail Mozaïk-Parents.

**Si aucun message n'est diffusé, les cours sont maintenus selon leur horaire.**



#### **ATTENTION :**

- Les alertes intempéries ne sont pas diffusées sur notre page Facebook.
- Lors de la suspension des cours ou de la fermeture des établissements, les médias sont informés de notre décision. Nous ne sommes toutefois pas responsables de la façon dont ils retransmettent l'information, ni du moment où ils le font.



#### **Processus de prise de décision**

- La décision se prend en collaboration avec différents partenaires, notamment les transporteurs par autobus;
- Elle est diffusée au plus tard à 6 h;
- Elle tient compte de notre vaste territoire sur lequel la météo peut varier d'une zone à l'autre;
- Elle prend en considération l'ensemble de nos 33 000 élèves et leur sécurité.



#### **Votre décision**

La décision prise par le Centre de services scolaire de maintenir ses établissements ouverts pourrait ne pas faire l'unanimité. En tant que parent, vous pouvez faire le choix de garder votre enfant à la maison en tout temps. Vous n'avez qu'à en informer son école.